



EclATAD Cœur d'Ostrevent – 21ème édition

Samedi 19 juin 2021 à Marchiennes

Règlement

Article 1 : organisation.

Le raid est organisé par le club Tous Azimuts Douai, affilié à la Fédération Française de Course d'Orientation, et par la Communauté de Communes du Cœur d'Ostrevent.

Article 2 : règlement.

- 2.1 – Le règlement définit les règles de fonctionnement de l'épreuve. Le fait de s'inscrire à l'épreuve entraîne l'acceptation totale et sans restriction du présent règlement.
- 2.2 – Le raid EclATAD Cœur d'Ostrevent se déroule dans le respect des lois visant la protection de l'environnement.

Article 3 : inscriptions, assurances.

- 3.1 – Le raid se court par équipes de 2 coureurs âgés de plus de 14 ans (nés en 2007 minimum), sauf pour le raid Famille, pour lequel il est possible d'avoir plus de 2 concurrents sans restriction d'âge (avec au moins un adulte dans l'équipe si les enfants ont moins de 14 ans).
- 3.2 – Il s'adresse à tous les licenciés FFCO, UFOLEP, FFTri, et à tous les non-licenciés munis d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du raid multisports en compétition. Tous les participants s'engagent à posséder une attestation de savoir-nager.
- 3.3 – Inscription via Adeorun (<https://eclatad.adeorun.com/>) pour un montant de 50 € pour l'équipe (raid EclATAD sportif), et 20€ pour le raid Famille et ce jusqu'au 13/06/2021 inclus : refus possible après cette date. L'équipe organisatrice se donne le droit de refuser toute inscription après 80 équipes inscrites.
- 3.4 – Les jeunes de moins de 18 ans inscrits à l'épreuve devront présenter une autorisation parentale pour effectuer celle-ci (à télécharger sur le site d'inscription).
- 3.5 – Les participants s'engagent à respecter le code de la route et les consignes données par les signaleurs. Ils ne sont en aucun cas prioritaires lorsqu'ils circulent sur des routes ouvertes à la circulation. Les organisateurs ne pourront être tenus pour responsables du comportement des équipes enfreignant ce code de la route.





Article 4 : matériel obligatoire.

Aucun matériel n'est proposé au départ, mis à part le doigt électronique et les cartes. Vous devrez donc apporter votre propre matériel : VTT, boussoles, ... Le port du casque est obligatoire avec jugulaire fermée. Les concurrents doivent être autonomes pour leur ravitaillement solide et liquide.

Matériel obligatoire par concurrent : ravitaillement solide et liquide, dossard visible (fourni), casque.

Matériel obligatoire par équipe : téléphone portable chargé avec les numéros des organisateurs (Agnès : 0673768488 – Jeff : 0638646587), couverture de survie, sifflet, matériel de réparation.

Matériel conseillé : boussole, porte-carte VTT.

Article 5 : arrivée.

L'équipe sera considérée comme arrivée lorsque les deux partenaires auront franchi la ligne d'arrivée. ATTENTION : vous serez pénalisés par des retraits de points pour un temps limite dépassé.

Article 6 : catégories.

Pour toutes les catégories, le classement se fait aux points (crédités grâce aux balises trouvées en VTT et sur les épreuves). Le temps servira à départager les ex-aequo. Tout dépassement de temps sera pénalisé de 10 points par minute entamée.

- Raid EclatAD sportif : 5 heures d'effort. Départs par vagues entre 9h30 et 10h30 (pas de prologue ni de départ en masse).
- Raid famille : 7 épreuves ludiques, simples et rapides, 2 heures max pour tout faire sans chrono. Classement par points à chaque épreuve effectuée (1 épreuve dure environ 20 minutes), déplacement pour se rendre sur les épreuves en VTT ou à pied (2km entre chaque maximum). Départ libre à partir de 10h30, fin obligatoire avant 15h30.





Article 7 : règles spécifiques aux différentes activités.

- VTT et run and bike : port du casque obligatoire avec jugulaire fermée. Interdiction de circuler à deux sur le VTT. Les routes ne sont pas fermées à la circulation, les concurrents ne sont en aucun cas prioritaires et doivent respecter le code de la route et les consignes des signaleurs.
- Canoë : gilet de sauvetage obligatoire, port du sac interdit sous les gilets, chaussures obligatoires. Pas de sacs dans les pieds en canoë.
- Tir : respecter les consignes des organisateurs.
- CO urbaine : les routes ne sont pas fermées à la circulation, les concurrents ne sont en aucun cas prioritaires et doivent respecter le code de la route.

Article 8 : protocole sanitaire.

- Le port du masque est obligatoire pour tous les participants sur le parking, à l'accueil, au parc à vélos jusqu'au moment du départ, et après l'arrivée.
- Le port du masque est obligatoire en cas d'attente sur les différentes épreuves proposées.
- Marquage au sol à l'accueil, au départ et à l'accueil des épreuves pour respecter 2 mètres de distance entre chaque équipe.
- Présence de gel hydroalcoolique à disposition des concurrents au départ de chaque épreuve.
- Désinfection du matériel utilisé après le passage d'une équipe.
- Inscription, paiement et dépôt des documents en ligne obligatoires, pas d'inscription sur place.
- Départs échelonnés sur une heure pour éviter les regroupements (heure de départ communiquées aux équipes lors de leur passage à l'accueil). Il n'y aura pas de prologue ni de départ en masse.
- Pas d'affichage de résultats ni de remises de récompenses. Les résultats seront disponibles en ligne le dimanche 20 juin.
- Pas de ravitaillement sur les épreuves, les concurrents auront la possibilité de reprendre de l'eau au centre de course.

Article 9 : remboursement et annulation.

- Si nous sommes amenés à annuler l'épreuve, les participants seront intégralement remboursés du montant de leur inscription, à l'exception des frais de service.
- En cas de report de l'épreuve à une date ultérieure, les participants auront le choix entre maintenir leur inscription ou se faire rembourser.
- Si l'épreuve est maintenue à la date prévue, les demandes de remboursement en cas de désistement d'une équipe seront acceptées jusqu'au lundi 14 juin.

